

||||| janvier

#7

février 2024

|||||

# FRÉQUENCE

Cenon



Décryptage

Vibrations

Littérature et opéra  
en partage

p18

Dépenses  
énergétiques :  
maîtrise et sobriété

p9

Rétrospective

Du domaine de David  
à La Ré d'Eau

p20

#vivreacenon



## OURS

Fréquence Cenon #7  
magazine municipal de la ville de  
Cenon (Gironde)  
#7 | Janvier-février 2024

Edité par la mairie de Cenon  
1, av. Carnot - CS 50027  
33152 CENON CEDEX  
T. 05 57 80 70 30

Directeur de la publication :  
Maire de Cenon  
Conception, coordination,  
rédaction, mise-en-page,  
illustrations, photographies,  
distribution :  
Direction Communication  
Contributeurs : clubs sportifs  
et associations  
Impression sur papier PEFC  
à 16 000 exemplaires par l'imprimerie  
LAPLANTE (Mérignac 33)  
Dépot légal à parution.

## Où trouver Fréquence Cenon

Directement dans votre boîte aux  
lettres. S'il ne vous a pas été distribué,  
avertissez-nous :  
T. 05 57 80 70 30  
| communication@cenon.fr

Vous le trouverez également dans un  
accueil public. Vous pouvez lire et/ou  
écouter Fréquence Cenon en version  
numérique sur le site Internet  
| cenon.fr

Prochaine parution : mars 2024

## Horaires mairies

Hôtel de ville  
1 avenue Carnot  
- Du lundi au vendredi :  
9h-12h30 et 13h30-17h00  
- Jeudi : 13h30-17h00

Maison citoyenne  
11-13 avenue Schwob  
- Du lundi au vendredi : 8h30-17h30  
- Jeudi : 13h30-18h30

Serveur vocal unique :  
05 57 80 70 00  
info@cenon.fr

 **cenon.fr**  
tant à y faire



1



2



3



4



5

# @villedecenon #vivreacenon



**1** **FiFy**, le festival de la parentalité, a animé la première semaine des vacances scolaires de La Toussaint. Défis familles, journée détente, animations sportives, concert rock, etc. ont séduit plus de 1 047 visiteurs : des fidèles de la première heure, des nouveaux habitant·es, et des papas venus plus nombreux que d'habitude.

**2** Lors de la **cérémonie du 11 novembre**, ont été remises la médaille de la reconnaissance de la Nation à Eugène Garcia et celle de la Croix du combattant à Angelo Fingolo, tous deux vétérans de la guerre d'Algérie. Le Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Cenon a également présenté son nouveau bureau : Laurent Basile (président succédant à Daniel Gracia), Tristan Corbière (vice-président), Jonathan Joris (secrétaire), Stéphane Devic (secrétaire adjoint), Wilfried Damet (trésorier).

**3** **Conseil Municipal des Enfants** : le 12 octobre, les écoliers ont élu leurs représentants en remplacement de celles et ceux entré·es au collège. Le 15 novembre, les 32 élu·es ont reçu leur écharpe tricolore. Et la journée d'intégration du 25 novembre a rappelé les objectifs et missions des élu·es, présenté le bilan 2023 et les idées pour 2024.

**4** Début décembre, 45 lycéens de La Morlette étaient à Bruxelles pour le « **G1000** », sommet européen des jeunes « invisibles ». Leur participation conjuguant tables rondes et prestations artistiques, ils ont travaillé durant 18 mois sur les thèmes du harcèlement et de la précarité. Leurs slams préparés avec l'artiste Souleymane Diamanka ont été acclamés par un parterre de personnalités, dont la Reine Mathilde de Belgique, Patrick Bruel, Black M, Féfé, Axelle Red.

**5** Du 1er au 9 décembre, le **Téléthon** invitait les associations et clubs sportifs à programmer des animations, soirées, défis, repas, lotos, karaoké, etc. Grâce à votre mobilisation, la Ville a remis la somme de 12 626 euros à l'AFM-Téléthon pour soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares.

**6** Jeudi 11 janvier, le Rocher de Palmer abritait la traditionnelle **cérémonie des vœux** organisée par la Ville. Un temps convivial, musical (merci l'école municipale de musique) et gourmand (merci la galette des rois) qui a rassemblé de nombreux habitant·es, partenaires, associations, entreprises.



# Édito

## 2024, ville des possibles

Pour 2024, je tiens tout d'abord à vous présenter mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit synonyme de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous, ainsi que pour notre ville.

Cette nouvelle année s'annonce riche en réalisations et en projets. L'ouverture de l'Estacade, un espace pour s'exprimer, se dépasser et se dépenser en est l'une des illustrations. L'aménagement du parc de l'hôtel de ville pour se rencontrer, jouer et se détendre en sera une autre traduction.

Pour 2024, la culture sera au cœur de la vie de la cité. Elle s'adressera aux familles, aux plus fragiles, aux jeunes et aux seniors, aux lecteurs, aux danseurs... avec des événements autour de l'opéra, de la littérature, de la bande dessinée, de la danse, du sport, du théâtre, de la parentalité... Quelques-uns d'entre eux sont à découvrir au fil de ces pages.

Pour 2024, nous maintenons notre 3eme fleur « Villes et Villages Fleuris ». Elle distingue notre patrimoine arboricole et floral, constituante essentielle de la qualité de vie cenonnaise.

Pour 2024, après une inflation importante et l'augmentation du coût de l'énergie, la Ville poursuit ses actions en faveur de la sobriété énergétique. Le dossier présenté dans ce magazine met en lumière des mesures concrètes et des chiffres encourageants de réduction des consommations ainsi que de nouvelles perspectives d'économie pour l'année à venir.

Puissions-nous continuer de construire ensemble un Cenon dynamique, solidaire, et résolument tourné vers l'avenir.

**Jean-François Egron**  
Maire de Cenon

p2

### Replay

FiFy | Cérémonie du 11 novembre  
Conseil Municipal des Enfants | G1000  
Téléthon | Cérémonie des vœux

p5

### Dépêches



p9

### Décryptage

Dépenses énergétiques :  
maîtrise et sobriété

p14

### Vibrations

Parc des Coteaux | Littérature et opéra |  
Le Japon pour Autre Rive

p20

### Rétrospective

Du domaine de David à La Ré d'Eau



p22

### En vedette

Fabienne Boust

p23

### Au programme

p26

### Tribunes politiques

## Médiation et éveil culturel



### Faites des bulles

Organisé depuis 2003 par l'association intercommunale Passage à l'Art, « Faites des bulles » s'attache cette année à la thématique du « Rêve ».

Actuellement, 67 classes d'écoles élémentaires (dont 19 à Cenon), de collèges et de lycées de la rive droite, suivent le parcours d'éducation artistique et culturelle « Classes en bulles ». Accompagnées par des artistes, elles explorent l'illustration, l'écriture de scénario, la création de storyboard, la réalisation de planches de BD. Nouveauté cette année : le parcours « Déambulles », associant musique et dessin.

Début février, la ludo-médiathèque La Lettre invite les élèves de primaire et de collège à voter pour leur BD préférée ! Elles peuvent être empruntées ou lues sur place. 9 titres en compétition, 3 par catégorie d'âge. Des albums sont à gagner par tirage au sort.

Côté public, place en avril aux expositions, spectacles, lectures dessinées, ateliers dans les cinq villes partenaires : des « Préambulles » au week-end de clôture, qui se déroulera les 4 et 5 mai à la Halle 47 (Floirac).

*Toutes ces propositions sont gratuites.  
Par son action, Passage à l'Art valorise la création artistique locale et démocratise l'accès à la culture.*

### À petits pas

Chaque année, plus de 400 enfants fréquentant les accueils 3 mois - 6 ans de la ville (crèches, écoles maternelles, centre de loisirs, centres spécialisés, etc.) découvrent leur fibre artistique et leur environnement culturel en compagnie d'une artiste.

Après la Fée Nix en 2021 et Kiko le Clown l'an dernier, les Francas de la Gironde, en charge de l'action pour la ville, ont choisi l'intervenante Mélane Casier. Entre février et juin, elle dispensera des séances basées sur des techniques de sophrologie ludique et adaptées aux publics.

Parmi les possibilités : l'interprétation corporelle d'un personnage, d'une situation, d'une émotion, d'un paysage, mais aussi la réécriture de contes connus ou inconnus en se les appropriant.



# Recensement de la population

d'équipement, de niveau d'études, de vie collective et sociale, de niveau d'activité professionnelle, de temps de travail, de déplacements journaliers... Les données recueillies sont strictement anonymes et permettent alors à la Ville d'adapter ses infrastructures aux besoins des habitant-es.

Le recensement annuel de la population, mené en collaboration avec l'INSEE, se déroule jusqu'au 24 février, auprès d'un échantillon de 8% des logements tirés au sort. Le recensement de la population est une opération statistique rendue obligatoire par la loi.

Ce sondage permet d'avoir une vision de l'évolution de la vie des Cenonnais-es en matière

- Pour les habitations individuelles, la démarche dématérialisée est privilégiée : les agents déposent une notice avec les codes internet pour se recenser en ligne.

- Dans les habitats collectifs, les agentes recenseurs de la Ville (photo) se présenteront directement à votre domicile, munies de leur carte officielle.

## Inscriptions scolaires

Votre enfant entre en 1<sup>ère</sup> année de maternelle, en CP, ou dans une école communale pour la première fois ?

Effectuez son inscription avant le 24 mars :

- Du 19 février au 24 mars : en ligne sur [cenon.kiosquefamille.fr](http://cenon.kiosquefamille.fr)
- Du 26 février au 24 mars :

possibilité de faire vos démarches en toute autonomie ou sur RDV avec un animateur au relais numérique Le Pixel, 11 rue du 8 mai 1945  
T 05 56 67 80 66

• Du 4 au 24 mars : sur rendez-vous à la Maison citoyenne ou à l'Hôtel de Ville - T 05 57 80 70 00

Deux documents sont à fournir : le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour tout renseignement :  
T 05 57 80 70 34 - 05 57 80 70 43  
[allo.education@cenon.fr](mailto:allo.education@cenon.fr)

## Aide municipale au BAFA

Dans l'objectif de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et de les accompagner vers des formations de professionnalisation, la Ville, via son service jeunesse, finance une formation qualifiante gratuite réservée aux 16-25 ans, débouchant sur l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA.

Les places étant limitées, les candidatures soumises à sélection, 22 Cenonnais-es en bénéficient en 2023 - 2024.

Après la partie théorique suivie à la Maison des associations lors des vacances de Toussaint, le stage pratique de 14 jours, s'effectuera au sein des structures partenaires (Francas de la Gironde, centre social et culturel La Colline, CPLJ), durant les vacances de février et de Pâques.

## Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Si vous avez emménagé à Cenon depuis le précédent scrutin ou résidiez déjà à Cenon mais avez changé d'adresse, vous avez jusqu'au vendredi 3 mai minuit pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous aurez besoin des pièces suivantes :

- Le formulaire d'inscription à télécharger sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone fixe, de gaz, d'eau...)

Comment s'inscrire ?

- en ligne sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)
- ou en prenant rendez-vous au 05 57 80 70 00 pour se rendre

soit à l'Hôtel de ville (bas Cenon), soit à la Maison citoyenne (haut Cenon)

Vous venez d'avoir 18 ans et vous êtes de nationalité française, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales. Vérifiez tout de même auprès du service Relations Citoyennes que l'inscription a bien été effectuée ou sur le site de la ville. [cenon.fr/demarches/citoyennete/sinscrire-sur-les-listes-electorales](http://cenon.fr/demarches/citoyennete/sinscrire-sur-les-listes-electorales)



Cadre de vie

## Frelons asiatiques piègeons les fondatrices !

Depuis 2017, la Ville de Cenon missionne l'association AFAV (Association Frelon Asiatique Vespavelutina) pour intervenir gratuitement sur l'espace public et chez les particuliers, afin d'y détruire les nids signalés. Détruire un nid est une solution, mais l'empêcher d'être bâti, en piégeant les fondatrices au sortir de leur hibernation, est bien plus efficace ! Aux beaux jours, un nid peut contenir jusqu'à 150 fondatrices. Aussi, l'association organise des distributions de pièges.

**Prochain rendez-vous :**  
vendredi 23 février, 9h30-12h / 14h-17h, à la Maison des associations.

Ce geste préventif est essentiel pour freiner la prolifération de l'espèce. L'an dernier, l'AFAV a détruit 52 nids contre 26 en 2022. Un nombre d'interventions en hausse, car malgré la distribution de 250 pièges, seuls huit habitant-es ont fait part de leurs prises, portant à 45 le nombre de fondatrices piégées. Nous comptons sur votre participation pour installer les pièges dans votre jardin afin de lutter contre cette espèce invasive et nocive à la biodiversité, voire dangereuse et mortelle pour certaines personnes.



## Villes et Villages Fleuris : maintien de la troisième fleur

Le jury régional a confirmé à la commune le maintien de son label « Villes et Villages Fleuris » 3 Fleurs, et décerné un prix spécial de la cohésion à l'ensemble des équipes associées (élus et techniciens).

Parmi les points positifs particulièrement appréciés, figurent entre autres :

- La belle palette végétale, très diversifiée, tant en arbres, arbustes, qu'en vivaces (plantes pérennes) et annuelles (qui doivent être ressemées chaque année)
- La gestion différenciée tenant compte de l'emplacement, des intérêts patrimonial et biologique des végétaux
- Les paillages des massifs,

revalorisation et réutilisation des déchets verts

- L'arrosage avec l'eau de la piscine et de nombreuses résurgences
- L'éco-pâturage sur le parc des Coteaux
- Les actions envers les habitant-es et les écoles
- La charte de qualité urbaine et le règlement pour la protection des arbres
- L'action de la Brigade verte qui a permis de diminuer de 50% les dépôts de déchets sauvages sur la voirie
- Les cimetières enherbés, végétalisés et fleuris
- La déminéralisation des cours d'écoles

## Trottoirs vivants

La Ville de Cenon et Bordeaux Métropole vous invitent à fleurir le trottoir devant votre domicile. Mais auparavant, les agents doivent y creuser l'emplacement !

**Inscriptions sur cenon.fr**

- entre janvier et juin pour une mise en œuvre entre septembre et janvier 2025

- entre juillet et décembre 2024 pour une mise en œuvre entre février et juin 2025.

En signant la charte, vous vous engagez à entretenir votre espace déminéralisé et à n'y planter aucun des végétaux contre-indiqués.

## Vie éco : nouvelles entreprises

### Scooters électriques ZEWAY

Une station ZEWAY est installée devant l'agence BNP, au 33 avenue Jean Jaurès. Son concept innovant repose sur la recharge instantanée de la batterie du scooter, grâce à un système d'échange (swap) : batterie vide contre pleine. L'utilisateur a également la possibilité de charger son scooter de manière traditionnelle grâce à un câble ou un

dock de recharge personnel à domicile. 6 modèles de scooters sont disponibles : abonnement à partir de 130€ TTC/mois tout compris (location, assurance, maintenance, assistance).

**Plus d'informations sur [zeway.com](http://zeway.com)**

### ô Charleston

Salon de coiffure mixte (femmes, hommes, enfants), ô Charleston se distingue par sa déco

vintage et les prestations de Rachid Ezzaoui qui s'adapte à votre style et à votre humeur du moment : coupe, visagisme, coloration naturelle. Du mardi au vendredi : 9h-19h Le samedi : 9h-17h Les samedis, Jessica Billet propose aux dames des soins Reiki ou un massage énergétique des 5 continents. Coiffure et bien-être : sur rendez-vous uniquement **170 cours Victor Hugo 07 54 81 01 64 / [ocharleston.com](http://ocharleston.com)**



## Sports



### Marcheurs ou bénévoles : prenez part au Nordic Walkin' Bordeaux Métropole

Évènement dédié à la marche en milieu urbain, la première édition de la Nordic Walkin' Bordeaux Métropole se tiendra du 5 au 7 avril 2024, avec au programme :

- vendredi 5 : marche nocturne - quais rive gauche et Bordeaux centre
- samedi 6 toute la journée : salon de la marche nordique et animations gratuites (quai des sports rive gauche)
- dimanche 7 (8h45-14h30) : parcours rive droite, 4 marches non chronométrées (jusqu'à 23 km), le long du tracé du GR métropolitain

Pour la réussite de cet événement, sont recherchés plus de 150 bénévoles, pour l'accueil des participants, la remise des dossards et des cadeaux aux participants, la tenue des ravitaillements, la gestion des traversées de route, la couverture photographique. Ces bénévoles recevront un pack bénévole avec des vêtements aux couleurs de la manifestation. Et les repas seront fournis.

**Infos complètes, inscriptions aux marches ou au bénévolat :**  
[www.nordicwalkinbordeaux-metropole.com](http://www.nordicwalkinbordeaux-metropole.com)

## Nouvelle section : US Cenon Triathlon

Le triathlon est une discipline sportive qui consiste à enchaîner la natation, le vélo, la course à pied, où chacun est libre de pratiquer à son rythme et selon son niveau.

L'ambition de la section est de fédérer, rassembler et partager les valeurs de ce sport, de promouvoir le sport féminin, de représenter la section sur diverses compétitions.

Planning des entraînements encadrés par un personnel

formé et diplômé :  
**Mardi** : course à pied, 18h30-20h, stade Henri Danflous  
**Mercredi** : entraînement personnel (renforcement, étirements, etc.)  
**Jeudi** : natation, 18h-20h, complexe aquatique Elodie Lorandi  
**Vendredi** : course à pied en ville, 18h30-20h, puis enchaînement natation 20h-22h  
**Dimanche vélo** : 9h-12h au départ de l'Arkéa Aréna  
**Lundi et samedi** : repos

Prix de l'adhésion annuelle : 250€.  
Obligation de savoir nager le crawl au minimum 400 m sans s'arrêter et de posséder un vélo de route.

**Renseignements et inscriptions en ligne :** [www.uscenon.fr/triathlon](http://www.uscenon.fr/triathlon)

## Nous restons à votre écoute



● **Les permanences du Maire**  
Jean-François Egron vous reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès du cabinet du Maire.

T. 05 57 80 35 56  
| [cabinet.maire@cenon.fr](mailto:cabinet.maire@cenon.fr)

Le mercredi 6 mars de 14h30 à 17h

● **Vos adjoints de quartiers** assurent des permanences physiques\* pour échanger avec vous sur votre vie de quartier, votre cadre de vie.

Inscription préalable obligatoire :

T. 05 57 80 35 40 | [adjointsdequartier@cenon.fr](mailto:adjointsdequartier@cenon.fr)

\* *entretien également possible par téléphone*



**Jean-Marc Simounet**  
Adjoint aux grands travaux, patrimoine, voirie  
Quartiers Palmer, Gravières et Cavailles

**Prochain conseil de quartier**  
| **lundi 4 mars, 18h**  
*Self des écoles Jaurès Cassagne*



**Patrice Buquet**  
Adjoint aux Sports  
Quartiers Marègue, 8 mai 45, Plaisance et Loret

**Prochain conseil de quartier**  
| **jeudi 7 mars, 18h**  
*Maison des associations*



**Fernanda Alves**  
Adjointe au développement associatif, actions jeunesse  
Quartiers du bas Cenon

**Prochain conseil de quartier**  
*Lissandre Mairie, Mondésir, Testaud*  
| **lundi 11 mars, 18h**  
*Espace Simone Signoret*

**Nouveau conseil de quartier**  
*Sellier - Gambetta*  
| **jeudi 21 mars, 18h**  
*résidence autonomie (lieu à confirmer)*

● **Conseil municipal**  
Lundi 29 janvier  
Lundi 12 février  
**18h** | *Salle du conseil municipal*



Suivez les séances en direct sur [cenon.fr](http://cenon.fr)



Décryptage

# Dépenses énergé- tiques :

maîtrise et sobriété

En 2022, la ville de Cenon se préparait à subir une augmentation tarifaire de 40% pour l'électricité et 60% pour le gaz, soit une dépense supplémentaire évaluée entre 800 000 et 1 million d'euros.

Pour contenir cette hausse, un plan de sobriété énergétique a été déployé dès novembre 2022. L'ajustement des températures dans les bâtiments publics et l'extinction de l'éclairage public ont entraîné une baisse conséquente des consommations. Les tarifs ayant connu de nouvelles hausses, le dispositif est reconduit pour 2023 – 2024, et s'accompagne d'aménagements tournés vers les énergies renouvelables.

Le patrimoine communal est composé de près de 150 bâtiments publics, tous impactés par la hausse des prix énergétiques. Au cours du Conseil municipal du 3 octobre 2022, un plan d'action de « sobriété énergétique » a été adopté.

Dans l'ensemble des bâtiments publics chauffés par la Ville, **les températures ont été ajustées** en fonction des activités et typologies des publics accueillis, à savoir :

- Bureaux administratifs : 19°
- Locaux associatifs : 19°
- Crèches : 21° (aucun changement)
- Etablissements maternels : 20° (aucun changement)
- Etablissements primaires : 19°
- Gymnases : 15°
- Vestiaires : 19°
- Locaux sportifs de petite superficie (usage séniors principalement) : 19°

Pour réduire ses dépenses d'électricité tout en assurant la sécurité publique sur son territoire, l'équipe municipale a également fait le choix d'éteindre l'**éclairage public** entre minuit et 6 heures du matin, à l'exception des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Et sur les places Voltaire et Mitterrand, l'éclairage est réduit à 10% de sa capacité.

**Éclairage public :**  
**Consommation**  
**- 33 %**



## Électricité

**3 174 000 kw**  
consommés en 2022.

**2 546 000 kw**  
consommés en 2023.

A cette quantité, s'ajoutent les 368 000 kw du complexe aquatique Elodie Lorandi ; équipement qui n'existait pas en 2022.



## Gaz

**2 346 000 kw**  
consommés en 2022.

**1 452 000 kw**  
consommés en 2022.



**Jean Marc Simounet**,  
adjoint délégué aux grands travaux,  
patrimoine municipal, voirie

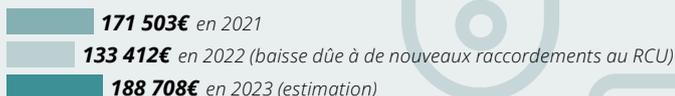
« La baisse des consommations en gaz et en électricité est directement liée à l'adoption du plan de sobriété énergétique, doublée d'une optimisation des taux d'occupation des bâtiments. Les températures hivernales relativement clémentes ont également aidé à obtenir ces bons résultats. »

## Des consommations en baisse, mais des coûts en hausse

### Réseau de chaleur urbain - RCU



### Gaz Coût (€/an)



### Electricité Coût (€/an)



## Des mesures pour alléger les factures

La commune est traversée par un réseau de chaleur urbaine (RCU) : 23 kilomètres de canalisation par lequel circule en boucle une eau à environ 100°C. Le raccordement des bâtiments municipaux permet de réduire la facture de plus de 30% en comparaison du gaz. En 2022 - 2023, le groupe scolaire des Cavailles, le complexe sportif La Morlette, l'école maternelle Jean Jaurès, ainsi que le complexe aquatique Elodie Lorandi y ont été raccordés.

La ville bénéficie de tarifs attractifs négociés par le Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG 33). Le SDEEG effectue des achats groupés pour plusieurs communes, permettant, selon les puissances demandées, de faire jouer la concurrence.

Cette année, la Ville de Cenon a aussi bénéficié d'une aide exceptionnelle de l'Etat, appelée « l'amortisseur électricité ».

## En 2024, « la chasse au Gaspi » se poursuit

En 2024, le plan de sobriété énergétique se poursuit, 2023 ayant vu de nouvelles hausses tarifaires : + 100% pour l'électricité et + 150% pour le gaz.

D'autres pistes sont à l'étude et des aménagements réalisés :

>> **Réduction du coût des abonnements**, en ajustant la puissance commandée au plus près des besoins. A l'échelle du patrimoine communal, on estime à 7 500€ l'économie annuelle possible.

>> Mise en place de **systèmes de gestion centralisée** qui permettent, grâce à des capteurs pilotés à distance, de réguler les températures pièce par pièce. Cet équipement sera obligatoire au 1er janvier 2027, pour les bâtiments dont la capacité de chauffage est supérieure à 70 kw.

>> Remplacement progressif de l'éclairage public par de la LED (diode électroluminescente).

>> Installation de **centrales photovoltaïques** sur les complexes aqualudique et de football du Loret, ainsi qu'au Rocher de Palmer. L'énergie produite grâce à l'ensoleillement serait utilisée en autoconsommation.

>> **Raccordement au RCU** du château Tranchère et de la Maison des sports.

>> Définition de **zones d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables** pour inviter des porteurs de projets à implanter, grâce à des aides de l'Etat, du photovoltaïque, de l'éolien, du biogaz...



## Réduction des consommations : un objectif national

Parce que les bâtiments tertiaires représentent 973,4 millions de m<sup>2</sup> en France, soit plus d'un tiers de la consommation d'énergie du secteur du bâtiment, le décret « Éco Énergie Tertiaire » (plus communément appelé « **décret Tertiaire** ») impose la réduction des consommations d'énergie d'au moins : 40 % en 2030, 50 % en 2040, 60 % en 2050 (par rapport à 2010). Secteurs publics et privés sont concernés, dès lors que leurs bâtiments ont une surface d'activité tertiaire (ou un cumul de surfaces) égale ou supérieure à 1 000 m<sup>2</sup>.

Bordeaux Métropole propose un accompagnement conseil à toutes les entreprises volontaires dans la mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique, et pas seulement à celles concernées par le décret Tertiaire.

Elle peut sous conditions, financer certaines études comme des diagnostics ou audits énergétiques, mais aussi des accompagnements aux travaux de rénovation comme l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique. Elle n'apporte aucun financement pour les travaux. Plus d'infos : [entreprendre.bordeaux-metropole.fr](http://entreprendre.bordeaux-metropole.fr)

Depuis octobre 2022, la règle de **pré-enseigne lumineuse** s'applique aux commerces :

- Les enseignes lumineuses, la publicité lumineuse, la pré-enseigne lumineuse doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin.
- L'intérieur des locaux doit être éteint au plus tard 1 heure après la fin de l'occupation et 7 heures du matin ou 1 heure avant l'exercice de celle-ci (horaires décalés).
- La façade des locaux professionnels doit être éteinte au plus tard entre 1 heure et 7 heures du matin ou 1 heure avant l'exercice de celle-ci (horaires décalés).

Quant aux particuliers, ils sont eux aussi incités à engager des travaux de rénovation énergétique. Présente chaque premier vendredi du mois dans une salle du Pôle administratif municipal, 9 rue René Bonnac, une conseillère France Rénov' reçoit sur rendez-vous et conseille les habitant-es sur les plans technique et financier de la rénovation énergétique (*lire p 12*).

Collectivités, entreprises, particuliers tendent vers un même objectif, car réduire ses consommations d'énergie, c'est réaliser des économies, et surtout : « La meilleure énergie, du point de vue de la protection de l'environnement, est celle que l'on ne produit pas ou que l'on ne consomme pas ! »



\* Le kilowattheure (kWh) est l'unité d'énergie correspondant à celle consommée par un appareil de 1 000 watts (1 kW). Le mégawattheure (MWh) équivaut à 1 000 kWh.



**Alexandre Mazars,**  
*responsable transition et efficacité énergétique,  
direction du patrimoine, Ville de Cenon*

Mes principales missions sont de superviser la maintenance des installations chauffage - ventilation / eau chaude sanitaire / froid (climatisation et autre rafraîchissement), et de coordonner l'activité des entreprises prestataires. Avec près de 150 bâtiments communaux à surveiller, je suis très souvent sur le terrain.

Je vérifie notamment que la société Alliaserv, chargée de la maintenance de nos installations de chauffage, respecte le contrat établi. Celui-ci comprend les maintenances préventives, les dépannages, les vérifications périodiques obligatoires, etc. Autre exemple, avant toute ouverture de site, je m'assure que l'eau sanitaire soit potable et qu'il n'y ait aucun risque de légionnelle.

Je travaille également sur l'optimisation de performance énergétique des bâtiments : chercher à réduire les consommations, proposer des mesures d'amélioration, établir des diagnostics énergétiques, développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal.

L'optimisation dépend avant tout de l'état des structures. La Ville a donc lancé un bilan énergétique de nos bâtiments publics couvrant les années 2016 - 2022, et plusieurs diagnostics de performance énergétique (DPE) qui classifient les bâtiments de A à G en intégrant deux volets : la consommation énergétique et la quantité d'émissions de gaz à effet de serre. Ces diagnostics, avec préconisations, sont très utiles aux prises de décision pour, par exemple, lancer des travaux d'isolation ou favoriser les énergies vertes.

**Wilfried Dufort,**  
*ingénieur commercial Réseau de Chaleur Urbain / Habitat  
chez IDEX*

Mes missions reposent sur la mise à jour contractuelle avec les abonnés existants, mais consistent surtout à accompagner les collectivités, promoteurs, architectes au sujet des constructions ou réhabilitations entreprises sur les communes de Cenon, Floirac, Lormont, et à les conseiller sur la décarbonation desdits bâtiments.

Ces trois dernières années, des projets significatifs ont vu le jour à Cenon, à l'image de la réhabilitation complète du quartier du Loret, avec son raccordement au réseau de chaleur urbain. Ainsi, le raccordement du complexe aquatique Elodie Lorandi permet de réchauffer l'eau des bassins, celle des douches, et de chauffer entièrement le bâtiment. Même chose concernant l'eau chaude sanitaire des douches et le chauffage des locaux du complexe footballistique.

L'avenue René Cassagne a fait l'objet de la création d'une branche du réseau supplémentaire, afin de sécuriser la circulation de la chaleur entre le nord et le sud du réseau, tout en raccordant de nouveaux bâtiments, dont le dojo du gymnase de la Morlette et de l'école maternelle Jean Jaurès. Quartier des Cavailles : la caserne CRS, la résidence Beausite et le groupe scolaire des Cavailles ont eux aussi bénéficié d'un raccordement.

Pour 2024, plusieurs projets de raccordement au RCU sont en cours d'étude. Sans être exhaustif, je peux citer ceux de la Morlette face à la ludo-médiathèque La Lettre, du château Tranchère dans le cadre de sa réhabilitation, de la maison des sports, de la future école maternelle de Palmer, ainsi que des projets résidentiels qui ont pris du retard compte tenu du contexte économique.

D'autres travaux sur la voirie vont avoir lieu en 2024 pour terminer la rénovation du réseau. Vous pouvez suivre l'annonce des chantiers sur [hautsdegaronneenergies.fr](https://hautsdegaronneenergies.fr)





**Estelle Cucurullo,**  
conseillère France Renov'

Dispositif national, les Espaces Conseil France Renov' sont des espaces neutres et indépendants, qui conseillent et accompagnent les particuliers (propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs) ayant des projets de rénovation pour réduire leur consommation énergétique, améliorer leur confort, protéger l'environnement et enfin, pour mobiliser les aides financières de la Région ou de l'Etat. Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés.

Le premier rendez-vous (téléphonique ou en présentiel) me permet de faire le point sur le projet avec le particulier, de conseiller sur les aspects techniques du bâtiment (choix des isolants, d'un système de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation, etc.), ainsi que sur l'aspect financier (analyse de devis, accompagnement à la mobilisation des aides financières associées aux travaux de rénovation énergétique).

Si le particulier le souhaite et sous certaines conditions, je peux lui proposer une visite à domicile, afin d'effectuer une évaluation énergétique du logement. Celle-ci est gratuite mais n'a pas de valeur juridique. Ce n'est ni un audit, ni un Diagnostic de Performance Énergétique. C'est uniquement à titre de conseil et une aide à la prise de décision, dans le cas où le particulier ne sait pas par quel bout commencer son projet. L'accompagnement se poursuit jusqu'au dépôt des dossiers de demande d'aides financières.

Je suis présente pour des permanences à Cenon (Pôle administratif municipal, 9 rue René Bonnac) les premiers vendredis de chaque mois, sur rendez-vous. Le reste du temps, les particuliers peuvent se rendre dans nos locaux situés à Artigues-près-Bordeaux pour un entretien téléphonique ou en présentiel. Les rendez-vous se prennent au 05 57 20 70 20 (centre d'appel Bordeaux Métropole) ou sur [marenov.bordeaux-metropole.fr](http://marenov.bordeaux-metropole.fr).

**Jonathan Capron,**  
fondateur de Tutolec

Pendant près de sept ans, j'ai travaillé chez Vitivero, entreprise de robotique viticole à Saint-Émilion, en tant que concepteur industriel. Dans un même temps, je réalisais des rénovations complètes de biens immobiliers dans le but de les louer. Souhaitant réaliser moi-même l'installation électrique, sans en avoir les compétences, j'ai recherché une solution « clé en main ». Mais aucune offre sur le marché ne proposait cela. Je me suis donc auto-formé au travers de cours et de vidéos en ligne. C'est là que m'est venue l'idée de Tutolec.

J'ai alors pris la décision de me former sérieusement en passant un CAP électricien en candidat libre. Puis j'ai exercé en tant qu'auto-entrepreneur, ce qui m'a permis d'acquérir une expérience précieuse, en particulier dans les installations électriques domestiques. En parallèle, l'idée de lancer Tutolec ne cessait de germer dans mon esprit.

J'ai consacré plus de six mois à développer mon concept, avec le soutien du CitésLab et de Hauts-de-Garonne Développement, qui m'ont prodigué des conseils avisés pour définir mon offre commerciale et cibler les clients potentiels. En phase de commercialisation depuis maintenant huit mois, je propose ma solution à travers toute la France.

Avec Tutolec, les particuliers disposent d'un kit pour réaliser eux-mêmes, et en toute sécurité, leur installation électrique. Comme le ferait un professionnel. Ils bénéficient de guides et de tutoriels accessibles, même à ceux sans connaissance particulière dans le domaine. C'est un peu comme si un électricien se rendait chez un client, indiquait les tâches à effectuer, prodiguait des conseils, mais sans intervenir physiquement. En amont, j'assure l'étude, l'implantation électrique du logement et l'achat des fournitures nécessaires.

Tutolec s'adresse aux particuliers effectuant des travaux de rénovation, d'auto-construction ou d'agrandissement. Cette solution permet de réaliser environ 50% d'économies sur le poste de l'installation électrique.

Infos : [tutolec.fr](http://tutolec.fr)





# *Lou-Anne,* **nouv** **berg** **itiné**

Voilà déjà cinq ans que le trou  
Succédant à Rachel Léobet et  
bergère recrutée par le GPV\*.  
stagiaire, ainsi que des étudiants  
d'une réflexion sur la valorisation

# ouvelle ère rante...

Le troupeau de brebis pâture le parc des Coteaux. À Suzanne Lefort, Lou-Anne Dupont est la nouvelle responsable. Durant l'année 2024, elle va travailler avec un-e stagiaire. Les étudiant-es de l'université Bordeaux-Montaigne en charge de la gestion de la laine.

Le troupeau de brebis landaises mis à disposition par le Conservatoire des races d'Aquitaine compte 19 brebis et un mouton. Un effectif amené à s'agrandir, plusieurs brebis étant en gestation. Les agnelages sont attendus en février - mars.

Actuellement en hivernage à Triboulet, les brebis effectuent des sorties régulières au parc du Loret voisin, plus riche en ressources nourricières. Promeneurs : veillez à bien tenir vos chiens en laisse.



**Marjorie Carvel,**  
conseillère municipale,  
déléguée aux projet parcs,  
biodiversité, plan vélo

« Le pâturage itinérant s'inscrit dans le plan de gestion écologique du parc des Coteaux. Il est mis en œuvre sur une douzaine d'hectares environ, composés de bois et de prairies calcaires qui recèlent des trésors de biodiversité. L'éco-pâturage évite qu'ils ne se « referment », colonisés par une végétation moins diversifiée. »

## ● Une Lou-Anne dans la bergerie

Lou-Anne Dupont est la troisième bergère à veiller sur le troupeau. Bien qu'originaire de Loire-Atlantique, la brebis landaise lui est familière. « Après mon BTS « gestion et protection de la nature », j'ai poursuivi par une licence professionnelle option écopastoralisme et éco-pâturage, durant laquelle j'ai effectué un stage de 4 mois d'aide bergère au sein du Conservatoire des races d'Aquitaine », confie-t-elle.

« Plusieurs choses m'ont séduite dans l'offre du GPV : la découverte de la structure et de la rive droite, le lien avec le Conservatoire des races d'Aquitaine avec lequel j'ai gardé de très bonnes relations, ma connaissance des brebis landaises, et le fait que l'activité se déroule en milieu urbain, chose assez atypique dans mon métier et très stimulante. Ayant une fibre « médiation », ce sera l'opportunité de rencontrer les habitant-es et de travailler avec des acteurs locaux. »

Selon les conditions météo, l'itinérance pourrait débuter fin février. Dès le mois d'avril, la conduite du troupeau se fera avec le renfort d'un-e stagiaire, en charge dans un même temps d'une étude de conciliation entre les « obligations légales de débroussaillages » demandées par l'Etat suite aux incendies de 2022 et le plan de gestion écologique mené au parc des Coteaux.

## ● Et pourquoi pas une filière laine ?

Parmi les incontournables du calendrier : la tonte du troupeau début mai ! « Une laine que le GPV souhaiterait (mieux) valoriser », annonce la cheffe de projet parc des Coteaux, Natalia Géhin. « Ces dernières années, des toisons ont été utilisées par des plasticiens en résidence pour préparer la biennale artistique panoramas. L'Espace Textile Rive Droite a fait différents tests de filage, de feutrage, de teinture végétale. Nous en donnons à droite à gauche et stockons le reste à Triboulet. Mais avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine, nous souhaiterions mieux valoriser cette ressource. C'est pourquoi nous avons sollicité les étudiants du Master Alimentation Durable et Résilience Territoriale de l'Université Bordeaux-Montaigne.

Dans un premier temps, ils vont réaliser un carnet pédagogique pour expliquer le pâturage itinérant aux scolaires. Nous avons également demandé qu'ils étudient : le mécanisme du travail de la laine, les outils nécessaires à un projet de micro-filature, les acteurs du territoire avec lesquels travailler, etc. Car à Bassens, nous suivons une jeune entrepreneuse fileuse de laine qui souhaiterait créer une micro-filature. Nous sommes à l'écoute de son projet, pour, qui sait, relancer une filière laine girondine... »

\* Grand Projet des Villes Rive Droite - Bassens, Cenon, Floirac, Lormont

*Le*  
**Japon**  
*pour*  
**Autre**  
**Rive...**



Depuis les Ateliers 38, l'Office Culturel d'Animation de Cenon poursuit son offre d'ateliers créatifs et continue de programmer des événements majeurs. Le mois de mars est ainsi marqué par deux rendez-vous attendus : une exposition sur les « Mythes et légendes du Japon » et la neuvième édition du festival de théâtre « L'Autre Rive ». Présentation par la directrice de l'OCAC, Anne-Lise Rauzy.

## ● Cap sur le Japon du 4 mars au 31 mai

« J'aime beaucoup le continent asiatique, et tout particulièrement le Japon », confie Anne-Lise Rauzy. « Il y a deux ans, pour l'exposition consacrée au « tissu », nous avons accueilli des pièces prêtées par la Maison du Japon (Bordeaux). Au cours des échanges avec le public, nous avons constaté que sa connaissance de la culture japonaise repose surtout sur des clichés. »

Parce que l'OCAC a choisi pour thématique annuelle « l'imaginaire », nous avons décidé de nous attacher aux Yokai. Ces êtres surnaturels font partie intrinsèquement de la culture japonaise, qui est nourrie de traditions, mais constamment modernisée. Non seulement on peut trouver des représentations traditionnelles dans tout le pays, mais les Yokai ont aussi donné naissance aux figurines pop « kawaiï » ou aux « animaux fantomatiques » qui peuplent les films de Miyazaki (« Princesse Mononoké », « Le voyage de Chihiro », etc.).

L'exposition « Mythes et légendes du Japon » présentée aux Ateliers 38, repose sur deux artistes locaux : Sapho Urban, illustratrice bédéiste domiciliée à Cenon, et Takuma Shindo, graphiste et musicien franco-japonais bordelais. Ce dernier s'inspire de ses deux cultures, en privilégiant le dessin à la plume, le sumi-e et la gravure sur lino et bois, avec impression au baren sur papier washi. Côté musique, il officie dans le duo tAk & Demont.

Pour l'occasion, nous nous associons à l'espace Simone Signoret et au festival Faites des Bulles. Durant les « Classes en bulles » (lire p 5), des scolaires vont travailler en atelier avec Takuma Shindo (musique) et Adrien Demont (dessin). Et le 4 avril, le duo sera sur scène pour présenter le concert-dessiné « La lumière des lucioles ». »

Photo de gauche :  
Malika Ferrara (chargée de communication et de médiation culturelle OCAC) et Anne-Lise Rauzy (directrice) présentent une œuvre de Takuma Shindo.

Photo de droite :  
« Le bibliothécaire »  
Crédit Photo: Robert Gilbert



## ● L'Autre Rive les 29 et 30 mars

« L'ambition de ce festival de théâtre est de dépoussiérer le genre en proposant de l'inattendu, dans des mises en scène originales », prévient Anne-Lise Rauzy. « La programmation pensée en collaboration avec l'espace Simone Signoret se veut volontairement familiale. » Seront à voir :

**Vendredi 29 mars**

• **Le bibliothécaire** | 19h

par Le Gros Orteil (Québec).

Spectacle entremêlant le jeu clownesque, le théâtre physique et le cirque, il convie le jeune public à découvrir la passion de la lecture et la puissance de l'imaginaire, celle qui emporte le lecteur dans un pays lointain, une aventure, une histoire d'amour ou de suspense.

**Samedi 30 mars**

• **Hut !** | 11h

Par Les associations Eclats et Extra : concert-cabane pour les tout-petits, de 6 mois à 3 ans.

• **Ces filles-là** | 14h30

Par Les volets rouges. Sous la forme d'une lecture dessinée, ce récit choral tricote à travers quatre générations le fil de l'histoire de la libération des femmes.

• **Baba yaga** | 16h30

Par Les Parcheminiers. Un conte familial (dès 7 ans) où danse, dessins et narration se mêlent avec poésie pour évoquer la figure de Baba Yaga, sorcière tantôt ange-gardien tantôt ogresse présente dans plus de 400 contes et chants folkloriques slaves...

• **Le voyage de Bavard et Muet** | 19h

Par Gavial & Phacochère, spectacle de conte musical tout-terrain pour les 5-10 ans et leurs familles.

« L'Autre Rive », les 29 et 30 mars, Espace Simone Signoret : réservations et tarifications sur [cenon.fr](http://cenon.fr)

Exposition « Mythes et légendes du Japon » gratuite aux heures d'ouverture des Ateliers 38, 38 rue Pasteur.

Renseignements : 07 82 45 15 83 - [ocac@culture-cenon.fr](mailto:ocac@culture-cenon.fr)



# Littérature *et* Opéra *en partage*

Inviter le public à lire grâce à un prix littéraire, proposer des actions culturelles, sociales et éducatives grâce à un partenariat passé avec l'Opéra National de Bordeaux : à Cenon la culture s'étoffe et se partage.

## ● Le pouvoir des mots

A vos agendas : samedi 27 janvier est la date de lancement du Prix littéraire adultes, 11e édition. Une édition teintée de renouveau, l'association « Des mots et des sons », à l'origine de cette manifestation, ayant refermé le livre du bénévolat. « Repris par l'équipe de la ludo-médiathèque La Lettre, nous avons choisi un thème en résonance avec le nom de notre espace culturel et sélectionné des ouvrages célébrant le langage et le pouvoir des mots », annonce la directrice du lieu Sarah Piazza.

Comme pour les précédentes éditions, les habitant-es sont appelés au vote. Les 5 livres en compétition s'empruntent gratuitement à la ludo-médiathèque (3 semaines chacun au maximum). Alors, jusqu'au 31 mai, empruntez, lisez, votez parmi :

- **Trust** d'Herman Diaz (prix Pulitzer 2023)
- **L'homme qui n'aimait plus les chats** d'Isabelle Aupy (2023)
- **Voix d'extinction** de Sophie Henaff (2021)
- **Nauffrage** de Vincent Delecroix (2023)
- **Tenir sa langue** de Polina Panassenko (prix Femina des lycéens 2022)

Durant toute la période, La Lettre mettra en avant sur ses rayonnages des ouvrages de tout format (BD, essais, presse, manga), en lien avec la thématique choisie.

Une invitation à s'aventurer en dehors des romans de fiction et l'assurance de nombreux coups de cœur ! Les lecteurs pourront d'ailleurs laisser leurs avis. Car un bon écrit, ça se conseille, ça se partage.

## ● La puissance de l'Opéra

Mercredi 29 novembre, la Ville a signé une convention de partenariat sur-mesure avec l'Opéra National de Bordeaux, afin de proposer des actions éducatives, culturelles et sociales sur les trois saisons à venir.



**Laïla Merjoui,**  
adjointe déléguée à la culture

« Avec ce partenariat, Cenon renforce son action tournée vers l'ouverture culturelle, l'inclusion, la mobilité et l'accessibilité des publics aux lieux de culture. »

« *Ce printemps, les élèves de l'école municipale de musique se rendront au Grand-Théâtre de Bordeaux pour assister à deux répétitions générales symphoniques, dont celle de Natalie Dessay* », détaille Quentin Dagobert, directeur des affaires culturelles de la Ville, avant d'ajouter : « *D'ici là, ils sont attendus le 16 mars au Rocher de Palmer pour échanger avec la chanteuse de fado Lina, avant d'assister à sa prestation.* »

Le partenariat met également l'accent sur la solidarité et offre aux Cenonnais-es éloignés de la culture, et tout particulièrement de l'opéra, pour des raisons sociales ou financières, un accès au Grand-Théâtre ou à l'Auditorium, avec des billets réservés aux personnes accompagnées par des structures sociales, médico-sociales, médico-sanitaires ou d'insertion pour les jeunes. « *Les structures spécialisées de la ville bénéficient d'un accès aux « séances détente » de l'Opéra National de Bordeaux. Ce dispositif consiste en des représentations inclusives permettant à des publics neuro-atypiques de profiter de représentations adaptées à leurs besoins spécifiques. Prochaine programmation : dimanche 10 mars pour le Ballet Golden Hour* », ajoute Quentin Dagobert.

Le 19 décembre dernier, vous avez peut-être visionné le ballet « Giselle » à l'espace Simone Signoret. Durant la saison, d'autres spectacles seront diffusés en simultané du Grand Théâtre, grâce au dispositif technique Bordeaux Live Opéra. Une offre gratuite, ouverte à tous, dans la limite des places disponibles.

Empruntez  
Lisez  
Votez



# Du domaine de David à *La Ré d'Eau*

Le 25 février 1994, était inauguré le centre de loisirs de la petite enfance La Ré d'Eau. Voilà 30 ans que les 3 - 6 ans font le plein d'apprentissages et de découvertes, dans un espace bucolique, dont les premières traces remontent au XIVe siècle...

## ● Autrefois, le domaine de David

A l'emplacement des actuelles rue du professeur Calmette, petit chemin de Camparian et rue Pierre Bérégovoy, s'élevait en 1304 un moulin appartenant au chevalier de Gensac. Accroché à une tour, le « Feu de la Tor » fournissait en farine les habitant-es des environs.

Passés aux mains des chanoines de Saint André, des religieux vivant en communauté, les vignobles et terres labourables prennent en 1413 le nom de « Domaine de David », en hommage à l'archevêque de Bordeaux David de Montferland. Les religieux en sont propriétaires jusqu'en 1776, année où ils cèdent une partie du domaine aux descendants du Baron Joseph-François-Ignace de Labat de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux de 1705 à 1737.

Au fil du XIXe siècle, le domaine est morcelé en parcelles achetées par différents propriétaires. En 1930, la famille Blezard est la dernière à habiter la « maison noble ». Bâtie au XIXe siècle, cette maison est le dernier témoignage patrimonial du domaine de David...

## ● Le domaine devient municipal

En 1985, le quartier s'apprête à connaître un projet d'urbanisme. La Société d'Investissement d'Aménagement et de Lotissement d'Aquitaine (SIALA) achète des terrains aux enfants Blezard en vue d'y bâtir le lotissement Parc de Camparian, comportant 33 lots en accession à la propriété.

Le 6 octobre 1986, la Ville de Cenon achète quant à elle des parcelles appartenant à Geneviève et Henry Blezard. Cet investissement de 1 350 000 francs porte sur une maison d'habitation (« la maison noble David »), un jardin, une garenne, un pré. Le jour même de cet achat, la commune rétrocède à la SIALA près de 7 000m<sup>2</sup> de surface afin qu'elle y poursuive son projet de lotissement.

La « maison noble » servira dans un premier temps d'entrepôt du matériel des services techniques, avant que l'insuffisance des structures d'accueil pour la petite enfance ne justifie la réalisation d'un centre de loisirs de l'enfant et d'animation socio-culturelle.

## ● Un centre de loisirs innovant

Dans ce futur lieu encourageant l'éveil culturel et le rapprochement avec la nature, la Ville souhaite que les tout-petits partent à la découverte de ce monde fantastique qui est le leur, en favorisant trois thèmes d'exploration et de manipulation: l'eau, l'écoute musicale, la nature.

Le projet est élaboré en partenariat avec les enseignants, les directrices de crèche, les médecins des centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les travailleurs sociaux, les psychologues et les architectes. Car La Ré d'Eau, outre sa fonction de centre aéré, entend établir des passerelles avec l'école maternelle (dans le cadre de classes de découverte) et les centres spécialisés.

Entre les travaux de gros œuvre et l'aménagement du lieu, la réalisation s'étirera sur cinq ans (1988 -1993). Son coût se chiffre à 5,5 millions de francs, porté à 51% par des subventions CAF, Conseil Général et du Fonds d'Action Sociale dans le cadre du contrat Enfance, et à 49% par la Mairie, grâce à un emprunt au taux très intéressant, pour l'époque, de 7%.





A l'été 1993, La Ré d'Eau reçoit sa première génération d'enfants : 122 en juillet et 91 en août, encadrés par l'équipe d'animateurs municipaux.



## ● Une inauguration sous les auspices de l'Europe

En avril et juillet 1993, le journal municipal « Le Flash » invite le lecteur à visiter les lieux :

*« Une ingénieuse salle acoustique spécialement aménagée pour écouter de la musique, une fabuleuse salle d'eau avec son bassin à jets, ses jeux, son aquarium, ses cheminements translucides, des sanitaires tout en couleurs, un dortoir spacieux, un immense réfectoire baigné de lumière... »*

L'instigatrice de ce projet, Monique Balestibaud, adjointe à la culture et aux loisirs de l'enfant explique : *« J'ai voulu que les enfants des Zones Urbaines fassent connaissance avec l'élément naturel, qu'ils profitent à plein de cet écrin de verdure d'un hectare. Jardin potager, parc animalier, verger, aire ludique de plein air : ils vivent ici en contact direct avec la nature, découvrent leur environnement humain, végétal et animal. Et la manipulation est un élément important de la compréhension. »*

Ouvert à l'été 1993, ce n'est que le 25 février 1994 que le centre est inauguré, en présence de Catherine Lalumière, alors Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, et du maire de Laredo Ramon Revuelta, le nom du centre étant un clin d'œil à la ville espagnole jumelée à Cenon.

Lors de cette cérémonie, le directeur de la CAF, M. Zimmerman, mentionnait : *« Pionniers en matière d'accueil de la petite enfance, ce n'est pas par hasard si vous êtes les premiers à avoir signé le Contrat Enfance en Aquitaine et reçu le premier label délivré par le Congrès des Maires de France en 1991. »*

Et la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Catherine Lalumière d'ajouter : *« L'Europe s'investit également dans les modes d'accueil des enfants, et dit des choses très justes. Toutefois à Cenon vous n'attendez pas pour mettre en œuvre de bonnes idées. Ce centre est le fruit d'une exceptionnelle ténacité. Merci pour votre sens de l'humanité. »*

# Fabienne Boust

Le bénévolat chevillé au corps, Fabienne Boust est la nouvelle présidente de l'US Cenon. Rencontre avec cette Cenonnaise de cœur.



## ● *Quelle est votre histoire avec Cenon ?*

J'habite Cenon depuis 2015, mais je suis bénévole dans la vie associative cenonnaise depuis 2006. A notre arrivée d'Isère, la famille s'est installée à Artigues. Ma fille ne souhaitant faire que du twirling bâton, j'ai contacté la fédération qui m'a conseillé le club de Cenon. Elle y a poursuivi la pratique jusqu'en juin 2017 ! Je l'ai beaucoup suivie, suis devenue bénévole au club, puis secrétaire, trésorière et enfin présidente en 2013. En 2015 je me suis installée à Cenon. D'abord dans le quartier Palmer, puis à Plaisance.

## ● *Vous avez également pris des responsabilités départementales.*

En 2017, j'ai rejoint le Comité départemental de twirling bâton en tant que trésorière, puis en ai pris la présidence en 2020. J'ai fait deux mandats. Cela a été une expérience très intéressante durant laquelle j'ai beaucoup appris au contact de personnes très compétentes, mais je me sentais trop loin du terrain. C'est pour cela que je suis retournée au local, une dimension de proximité dans laquelle je m'épanouis davantage.

## ● *Le bénévolat semble inscrit dans votre ADN.*

Le bénévolat m'a aidé à surmonter une épreuve personnelle. Et depuis, je n'ai jamais cessé. Pour mon équilibre j'ai besoin du côté social et humain de l'associatif. Et même professionnellement puisque je suis salariée dans une association. La relation humaine est quelque chose de très important pour moi. J'y fais très attention. J'ai beaucoup de bienveillance et d'empathie. J'ai toujours besoin d'aider l'autre, de donner de mon temps. Et je culpabilise même de ne pas être assez présente à l'US Cenon, de n'en faire jamais assez !

## ● *En tant que nouvelle présidente, quelles sont vos ambitions pour l'US Cenon ?*

Je souhaite avant tout développer et pérenniser les emplois. Nous sommes dans une période difficile financièrement parlant, où le mécénat se raréfie, où les subventions baissent. En mars 2023, il a été voté un plan d'actions pour 2024, permettant le développement de l'US Cenon avec plus de rigueur. Je souhaite également que l'US Cenon soit davantage présente et vue sur la commune, en s'associant à des manifestations municipales comme le Téléthon ou le passage de la flamme olympique en mai prochain.

## ● *La fréquentation, les résultats sportifs et les nouveautés sont au rendez-vous.*

En termes d'adhérents, nous nous portons plutôt bien, avec près de 3 000 adhérents pour 23 sections. Certaines sont complètes et ne peuvent accueillir davantage de licenciés par un nombre insuffisant d'encadrants ou un manque de créneaux horaires disponibles dans les gymnases. A l'opposé, il nous faut faire connaître les sections nouvellement créées et qui ne sont pas au maximum de leur capacité d'accueil. Nous avons relancé une section natation en octobre dernier, avec 122 adhérents à ce jour. On vise au minimum les 250 l'année prochaine. La section subaquatique a fait son retour à Cenon, passant de 25 à 80 adhérents. Et une section triathlon vient tout juste d'ouvrir (*lire p 8*).

Toutes les infos et les contacts sont disponibles sur le site internet du club omnisport : [uscenon.fr](http://uscenon.fr)





## Stages

### Jusqu'au 4 février

> Complexe sportif multi-activités de la Morlette

Après les stages consacrés aux danses urbaines (kizomba, dancehall, new style, afro), au sabar sénégalais et à la danse classique, place au hip-hop et aux danses traditionnelles de Roumanie.

## Hip-hop

**Les 27 et 28 janvier**

Echauffement musical, apprentissage des figures au sol, initiation à la danse debout avec Amandine Da Costa de l'association Adrenaline.

- Débutant (7/10 ans) : 14h-15h30
- Éveil (4/6 ans) : 15h30-16h15
- Ado/adulte (à partir de 11 ans) : 16h30-18h

## Danses traditionnelles roumaines

**Les 3 et 4 février**

L'association Balkanika invite Gica et Gabriela Popa de l'ensemble Braduletul.

- Samedi 3 février
- 14h-16h : débutant
  - 16h30-18h30 : intermédiaire (1ère partie)
  - 19h-21h45 : révision des danses

- Dimanche 4 février
- 9h30-12h30 : intermédiaire (2ème partie)

> Tarifs et réservations  
07 82 45 15 83

## Théâtre

### Pièces Éphémères

**Vendredi 26 • 20h45**

Les comédiens participants aux divers groupes de pratique théâtrale, tous âges confondus, se retrouvent et se mélangent pour des sketches hilarants, émouvants, et bien plus encore.

> Oscillo Théâtroscope | 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants et carte jeune

### Prix littéraire adultes

**Samedi 27 • 9h30**

9h50 : Inauguration de la salle Jacques Rivière  
10h : Ouverture du Prix en présence de l'autrice Isabelle Aupy

Lire p 18

> Ludo-médiathèque La Lettre

## Braderies

### Secours Populaire

**Braderies solidaires**

**Les jeudis 25 janvier / 8, 15, 22 février / 7, 14, 21, 28 mars | 14h-17h**

> Local du Secours Populaire

**Braderies vestimentaires**

**Les 9 et 10 mars, 10h-12h | 14h-17h**

> Espace jeunesse famille Nelson Mandela

Secours Populaire, résidence Trait d'union, bât A, 81 rue Alexandre Dumas  
T 05 56 32 22 28

## Stage théâtre

### Qu'est-ce donc que Molière ?

**Sam. 3 et dim. 4 • 9h30-17h**

Thibault Marissal propose une exploration au travers de scènes tirées des grands classiques de Molière. A partir de 18 ans. Pause repas 12h30 - 14h, prévoir pique-nique.

> Oscillo Théâtroscope  
| Tarif plein : 80€

## Exposition

### Yasmina

**Du 9 février au 6 mars**

L'héroïne de BD Yasmina invite à changer nos habitudes alimentaires pour préserver la nature.

> Ludo-médiathèque La Lettre  
| Entrée libre

## Vendregreek

**Vendredi 9 • 17h**

Défis sur Nintendo Switch ou PS4, seuls ou collectivement. A partir de 8 ans.

> Ludo-médiathèque La Lettre  
| Sur réservation

## Théâtre

### Qui a cru Kenneth Arnold ?

**Vendredi 9 • 20h**

Une pseudo-conférence « théâtre et science » qui brouille les frontières entre réalité et mensonges et invite à plonger dans le monde passionnant de l'ufologie et des OVNI.

> Espace Simone Signoret  
| 10€/5€ carte jeune

## Théâtre

### Petits crimes conjugaux

**Vendredi 9 • 20h45**

Une comédie conjugale noire pleine de suspens et de surprises, écrite par Eric-Emmanuel Schmidt.

> Oscillo Théâtroscope  
| 12€ plein / 8€ adhérents / 6€ enfants et carte jeune

## Réparation vélo

### Ateliers participatifs

par la Maison itinérante du vélo et des Mobilités de la rive droite.

**Vendredi 9 février | 14h-17h**

**Samedi 10 février | 9h30-12h30**

**Vendredi 15 mars | 14h-17h**

**Samedi 16 mars | 9h30-12h30**

> Espace Simone Signoret

Réservation : 07 66 31 53 09  
Adhésion obligatoire à Vélo-Cité à réaliser lors de votre venue ou sur [velo-cite.org/contact/adherer](http://velo-cite.org/contact/adherer)

# Jouons au Château du Diable...

## Loto

**Sam. 10 fév. et dim. 24 mars | 14h**  
Par le comité de quartier Testaud.  
Cartons de 2 à 10€ payants à l'entrée.  
Rens : 06 82 03 22 76

## Concours de belote

Par l'association Les Voisins de Brunereau.  
**Vendredi 16 février | 20h**

## Soirée jeux de cartes

**Vendredi 15 mars | 20h**  
Par l'association Les Voisins de Brunereau.  
Rens : 06 83 86 13 13

## Loto

**Sam. 16 mars | 14h**  
Par l'association des Voitures à pédales de  
Cenon. Achat de cartons sur place.  
Rens : 06 61 54 35 10

eM<sup>m</sup>

### Concerts

## Miksi + Ensemble à cordes EMM

**Samedi 10 février • 20h**  
L'ensemble à cordes de l'école municipale  
de musique invite le groupe Miksi pour un  
concert autour des musiques du monde.

> Église Saint-Romain

## Classes de piano

**Samedi 17 février • 16h**  
Concert des classes de piano et de musique  
de chambre de l'école municipale de  
musique autour du répertoire à 4 mains.

> Espace Simone Signoret

## Orchestre symphonique

**Dimanche 18 février • 16h**

> Rocher de Palmer

## Mini concert

**Samedi 9 mars • 10h30**  
L'école municipale de musique sort de ses  
murs et offre une scène aux élèves de la  
classe d'éveil.

> Ludo-médiathèque La Lettre

## Big Band

**Mercredi 20 mars • 20h30**

> Rocher de Palmer

## Stage

## Porcelaine papier

**Dimanche 11 • 10h-16h30**

La terre-papier est un mélange d'argile, de  
fibres issues du papier et d'eau. Patricia  
Birkui vous apprendra les techniques effet  
de surface, empreinte, gravure, modelage,  
estampage.

> Ateliers 38 | Sur réservation / 80€ + 15€  
d'adhésion à l'OCAC / 07 82 45 15 83

## Jouons ensemble

**Mercredi 14 • 14h-16h**

Le jeu : un temps précieux à cultiver et à  
nourrir, pour qu'enfin les enfants mettent  
échec et mat leurs parents !

> Ludo-médiathèque La Lettre  
| Gratuit sur inscription

## Concert tôt

## Trio Phila

**Judi 15 • 14h15**

Avec Luka Ispir (violoniste), Théo Ould (accor-  
déoniste) et Lisa Strauss (violoncelliste).

> Espace Simone Signoret  
| 10€ / 5€ carte jeune  
T 05 56 86 85 94  
polifonia.contact@gmail.com

## Conférence

## Café Santé

**Samedi 17 • 10h**

Par le comité de quartier Ariane Saraillère. La  
conseillère santé Samia Rihane vous donnera  
toutes les astuces pour une maison saine et  
chasser les bactéries !

> Espace jeunesse famille Nelson Mandela  
| Gratuit  
T 07 50 99 70 89  
comitedequartieras@gmail.com



## Les cantariales

**Dimanche 18 • 16h**

La chorale mixte Canta-Rian invite deux  
autres chorales dans une représentation  
unique.

> Église Saint Romain  
| Prix libre, au chapeau

+ Tout l'agenda sur cenon.fr

## Vacances jeunesse

## Tournoi de futsal

**Du 20 au 23 février**

Composez votre équipe de 5 joueurs (minimum)  
avec gardien compris et participez au tournoi  
qui vous correspond :

- Mardi 20, 14h - Garçons entre 10 et 14 ans
- Mercredi 21, 10h - Filles entre 10 et 17 ans
- Vendredi 23, 14h - Garçons entre 15 et 17 ans

> Gymnase Lalanne, complexe multi activités  
de La Morlette | Sur inscription  
au 06 25 17 93 31 / 06 12 55 48 96



## Atelier scientifique

## Ours, ourson et compagnie

**Mardi 20**

- 10h30, pour les 4 - 7 ans
- 15h, pour les 7 - 11 ans

Les différents aspects de la vie de l'ours :  
comment il se déplace, se nourrit, élève ses  
petits... par un médiateur du Muséum Sciences  
et Nature.

> Ludo-médiathèque La Lettre  
| Gratuit sur inscription

## Prévention

## Distribution de pièges à frelons asiatiques

**Vendredi 23**

**9h30-12h / 14h-17h**

Lire p 7

> Maison des associations

## Théâtre

## La confiture de coings

**Vendredi 23 • 20h45**

Par la cie 22h22. A l'heure des petits goûters de  
16h, vous rencontrerez Jules et Romane à des  
moments privilégiés de leur histoire qu'ils soient  
enfants, adultes ou octogénaires.

> Oscillo Théâtroscopie | 12€ plein / 8€ adhé-  
rents / 6€ enfants & carte jeune

## Collecte de sang

**Vendredi 1er • 15h30-19h30**

Par l'Établissement Français du Sang et L'Association pour le Don du Sang Bénévole de Cenon (ADSB). Un geste rapide, gratuit et solidaire, qui sauve des vies !

> Maison des associations  
Sur rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

## Balade

### Une soirée avec nos rapaces nocturnes

**Vendredi 1er • 19h-21h**

A l'invitation de La Source, maison écoci-toyenne, découvrez avec le guide naturaliste Mathieu Moulis les oiseaux peuplant le parc du Cypressat. Limité à 20 personnes.

| Gratuit sur inscription, avant le 23 fév. :  
la\_source\_maison\_ecocitoyenne@cenon.fr

## Carnaval des 2 Rives

**Dimanche 3**

> Départ, 14h, allées de Serr, Bordeaux Bastide

## Salon

### Journée de la femme

**Dimanche 3 • 11h**

Le comité de quartier Ariane Saraillère organise un salon avec espaces shopping, bien-être, restauration sucrée - salée, animations, tombola...

> Espace jeunesse famille Nelson Mandela  
| Entrée libre

## Mois du numérique responsable

**Du 4 au 31 mars**

Déposez à la Maison des associations vos matériels numériques usagers : ils seront récupérés et traités par des entreprises spécialisées dans le réemploi et le recyclage. Au Pixel, relai numérique, suivez 4 ateliers du 19 au 29 mars, pour faire durer la vie de votre PC. Places limitées.

Dans le cadre du Digital Clean Up Days.

| Sur inscription : lepixel@cenon.fr  
T 05 56 67 80 66  
+d'infos sur cenon.fr

## Exposition

### Mythes et légendes du Japon

**Du 4 mars au 31 mai**

Lire p 16

## Concert tôt

### Duo piano / voix

**Jedi 7 • 14h15**

L'association Polifonia Eliane Lavail invite Andoni Etcharren (basse) et Qiaochu Li (piano).

> Espace Simone Signoret | 10€ / 5€  
carte jeune T 05 56 86 85 94  
polifonia.contact@gmail.com

## Théâtre

### Sherlock Holmes et l'escarboucle bleue

**Vendredi 8 • 20h45**

Par la cie 10 Secondes et des Brouettes. Le Dr Watson ne s'est pas contenté d'écrire les aventures de son ami Sherlock Holmes, il les raconte lui-même dans son grenier !

> Oscillo Théâtroscope | 12€ plein / 8€  
adhérents / 6€ enfants & carte jeune

## Samedi des parents

**Samedi 9 • 15h - 19h**

Les professionnels des secteurs petite enfance, périscolaire, culture, orientation, social apportent des réponses et des conseils aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans.

> Maison des associations | Gratuit

## Jouons ensemble

**Mercredi 13 • 14h-16h**

Voir descriptif du 14 février

## Théâtre

### Apocalipsync

**Vendredi 15 • 20h30**

Après « Un poyo rojo », le prodige argentin Luciano Rosso, clown et acrobate, sportif et danseur, revient. Visage et corps élastiques se lancent dans une sidérante synchronisation labiale, dite « lipsync », et jouent avec tous les chants, cris, mots, bruits du monde...

> Espace Simone Signoret  
| 15€ / 18€ / 5€ carte jeune / 3€ CCAS

## Vendregreek

**Vendredi 15 • 17h**

Voir descriptif du 9 février

## Lecture confiture

**Samedi 16 • 10h15**

Lectures en famille : thème de la gourmandise !  
• 10h15, pour les 3-6 ans • 11h15, dès 6 ans

> Ludo-médiathèque La Lettre  
| Gratuit sur inscription

## Printemps des poètes

**Du 18 au 23 mars**

Thème national : « La grâce ».

L'association ALIFS propose :

• Les 18 et 19 mars : restitution des ateliers menés auprès des élèves de l'école des Cavailles, des collèges Jean Zay et Jean Jaurès

> Espace Simone Signoret

• Samedi 23, 15h : Café poétique avec le comédien Wahid Chakib, la poétesse Brigitte Giraud, la danseuse Azza et le musicien Mostafa el Harfi.

> Ludo-médiathèque La Lettre

## Commémoration

### Cérémonie du 19 mars 1962

**Vendredi 15 • 17h30**

17h30 : Rassemblement au cimetière Saint-Romain | 18h : Cérémonie à la stèle de la Déportation (Mairie) | 18h15 : Cérémonie devant le monument aux morts | 18h45 : Verre de l'amitié

## Théâtre

### Warren

**Vendredi 22 • 19h**

La cie Moi non plus se penche sur l'histoire de la famille Warren et celle des humains. Elle y parle : apparition, vie, mort, et de tout ce qui se trame au milieu. La science se frotte à la question, s'y cogne et en rigole entre deux théories...

> Espace Signoret | 10€ / 5€ carte jeune

## Théâtre

### Trois femmes

**Vendredi 22 • 20h45**

Par le Théâtre Le Jonchet. Violence du face-à-face entre riches et pauvres, dureté du monde du travail, vertige de la grande vieillesse, solitude des femmes... Et, entre ces 3 femmes, une forme possible d'alliance...

> Oscillo Théâtroscope | 12€ plein / 8€  
adhérents / 6€ enfants & carte jeune



## \* Contacts

Ludo-médiathèque  
La Lettre  
T. 05 57 77 31 77

Espace Simone Signoret  
T. 05 47 30 50 43  
| reservation.signoret@cenon.fr

Théâtre Alizé - Oscillo Théâtroscope  
T. 05 56 86 21 45  
| theatre.alize@gmail.com

# Tribunes p

Espace d'expression des groupes politiques conformément à la loi du 27/02/2002

## ● Le groupe socialiste et apparentés

### *Bonne année 2024*

Pour 2024, notre équipe conserve une vision résolument sérieuse, solidaire et optimiste pour notre ville. Nous nous associons à Monsieur le Maire pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, de bonheur partagé et de réussite pour vous et vos proches.

Pour notre équipe, c'est primordial que vous puissiez avoir des équipements qualitatifs et reposants, à l'image de la place de la demi lune.

Bientôt, vous verrez un espace reposant fleurir à proximité de la Mairie. Le parc de l'hôtel de ville. Un espace « guinguette » y prendra place avec de l'animation, des jeux pour les enfants, des arbres, des espaces ombragés qui conduiront à une fontaine, cela autour des arbres fruitiers qui borderont la maison éco citoyenne.

L'estacade, ou l'aménagement des délaissés ferroviaires sur plus d'1km de long, qui sera achevée en 2024, avec pour objectif d'installer dans un premier temps un espace sportif et une voie cyclable dédiée à vos déplacements. Sur 2700 mètres carrés, seront créés un terrain de basket, un set de tennis, volleyball et badminton, un mur d'escalade sera dressé, un skate park et un site de parkour seront aménagés.

Sur le plan culturel, le château Palmer continue son réaménagement avec la constitution du futur cinéma Utopia. L'Utopia va réinvestir les lieux pour que nous profitions de 3 salles pour un total de 250 places : 75 au rez-de-chaussée, 110 et 65 à l'étage. Un hall traversant et un café seront également créés pour plus de convivialité et poursuivre les conversations après la projection.

Nous sommes fiers de pouvoir proposer à toute notre population des services publics de qualité, où aucun habitant n'est laissé sur le bord du chemin, et des espaces publics où tout le monde peut se retrouver, et créer du lien.

Encore belle et heureuse année pour 2024.

## ● Groupe Europe Écologie Les Verts

### *Œuvrons pour le changement que nous voulons voir*

Tourmentée par des conflits mondiaux sans fin qui déchirent les peuples et les opinions, l'année 2023 s'est close sur une actualité nationale qui résonne dans nos territoires.

Se soldent, en demi-teinte, les conclusions de la COP 28 dans une « transition vers l'abandon » des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques.

Pour s'engager dans la transition écologique, Cenon n'attend pas que les grandes puissances mondiales trouvent un terrain d'entente : raccordement des équipements publics au Réseau de Chaleur Urbain, extinction de l'éclairage nocturne, bilan énergétique de son patrimoine bâti et stratégie de conversion, tri et collecte des déchets organiques dans les écoles, 1338 composteurs distribués, bientôt 6 collectifs...

Puis, les dispositions de la loi immigration ont indigné et fait réagir nombre de représentants politiques locaux comme la ville de Bègles qui a voilé sa Marianne en signe de deuil.

Il est encourageant de s'apercevoir que l'égalité, la fraternité et la justice sociale ne laissent pas indifférents et trouvent de la voix en cette époque troublée.

Pour une commune résiliente, accueillante et agréable à vivre, élus et citoyens sont à l'ouvrage au quotidien. Nous souhaitons à tous optimisme, entraide et joie.

Belle et heureuse année 2024.

## ● Groupe des élus communistes et apparentés

En 2023 les événements à Cenon ont été nombreux tant les associations, services municipaux, lieux culturels et écoles sont dynamiques :

- représentations de l'école de musique à l'Eglise St Romain, au Rocher de Palmer ou encore à l'oscillothéâtre,
- 20 ans de la ludomédiathèque « La Lettre »,
- partenariats du CCAS dont l'accueil d'élèves élémentaires à la résidence autonomie Camille Pelletan,
- balades au cœur de nos parcs, proposées par la maison écocitoyenne,
- fresque à l'école maternelle Gambetta,
- ouverture du centre Aqualudique Elodie Lorandi,
- ouverture de la place de la Demi-Lune,
- fêtes de quartier,
- FIFY, le festival de la parentalité,
- quinzaine de l'égalité,
- ateliers plantations de plusieurs écoles,
- animations CAP33 tout l'été,
- lauréats de la 1ère édition du budget participatif dont les projets fleuriront en ce printemps. La 2nde édition débutera dès septembre ! (liste non exhaustive)

Nous, élus communistes et apparentés, sommes convaincus que la résolution des maux de notre civilisation pour bâtir une **société tolérante, solidaire et humaniste** passe par l'investissement des parents, enfants, associations, élus, citoyens dans la culture et l'éducation. **Alors poursuivons ce dynamisme cenonnais !**

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » - Nelson Mandela

## ● France insoumise

*Texte non transmis*

# Politiques

l'opposition

## ● Nouveau Parti Anticipitaliste

*Union de tout.es les travailleur.ses contre l'offensive raciste et xénophobe des Macron-Darmanin-Ciotti-Le Pen*

▶ La loi Immigration votée par Macron-Darmanin est une attaque d'envergure qui rendra la vie des immigré.es plus dure et plus précaire. Elle reprend les idées de l'extrême-droite et la renforce, en établissant de fait la préférence nationale chère au RN.

En s'attaquant à la partie de la classe ouvrière la plus exploitée, le bloc réactionnaire de Macron-Darmanin à Le Pen s'en prend à tous les travailleurs, comme aux chômeurs et aux bénéficiaires du RSA, pour servir les super-profits des classes privilégiées et des nantis.

Travailleurs « français » et « étrangers », nos intérêts sont les mêmes face à ceux qui nous exploitent.

Refusons de marcher derrière ceux qui nous imposent la régression sociale généralisée, leur soutien au génocidaire Netanyahu soutenu par Biden contre le peuple palestinien ou à l'ami des oligarques, Zelenski, sur le dos du peuple ukrainien.

Ne nous laissons pas diviser ; unissons nos forces contre le racisme et le nationalisme en faisant vivre la solidarité internationaliste des travailleurs et des peuples pour changer ce monde. Nos vœux pour 2024...

Christine Héraud - cenon@npa33.org

## ● Ensemble pour Cenon

*Bis repetita ?*

L'an dernier à la même époque, nous évoquions déjà la hausse des impôts dans notre tribune. Nous demandions à la majorité de préciser ses intentions.

Le maire et sa majorité nous soutenaient mordicus qu'ils ne toucheraient pas au niveau d'imposition. Ils l'ont pourtant fait et très fortement + 9% sur la part de la commune, hausse la plus importante jamais enregistrée. Nous pensons que ce n'est malheureusement pas terminé puisque très peu d'économies sont visibles. Le « oui vous avez raison » ne suffit plus, il faut prendre l'idée même si elle vient de notre groupe !

Pour l'an prochain, nous resterons très attentifs aux finances de la ville et à leurs utilisations, au niveau d'imposition et choix politiques qui seront faits.

Encore et toujours des projets qui auront des impacts sur les dépenses de la ville pour lesquelles il faudra trouver des financements. Nous le disons de nouveau, nous sommes contre une nouvelle augmentation, prévoyons plutôt des transferts vers la Métropole des installations communales devenues trop onéreuses pour nos finances. En voilà des pistes d'économies !

Notre groupe continuera le travail lancé en 2020 en se positionnant fermement sur les sujets importants car nous ne partageons pas la vision de la majorité, même si on nous rétorque que nous ne sommes pas aux commandes.

Enfin comme nous sommes fin décembre, Fabrice MORETTI et les élus du groupe Ensemble Pour Cenon vous présentent tous leurs vœux pour 2024

Pour nous suivre et commenter :  
ensemble.cenon@gmail.com  
facebook.com/EnsemblepourCenon  
Ou composez le 0643235240

## ● Cenon à droite

Chaque jour des cenonnaises et des cenonnais prennent le tramway pour aller à Bordeaux , Voilà vingt ans que ce service public écologique est en service Il a permis d'améliorer la vie des habitants de Cenon, Aujourd'hui, le réseau représente 4 lignes, 139 stations, 82 km de voies, 130 rames , Nous souhaitons un bon anniversaire à notre tramway

Ce succès le devons nous aux Ecologistes, LFI ou socialistes ? **Non**, c'est grâce à la vision pragmatique d'**Alain Juppé**. Je viens lui rendre hommage et le remercier pour son action, Loin des blablas idéologiques et dogmatiques Alain Juppé a su faire de Bordeaux une ville phare de la France, Espérons que les politiques sectaires et réductrices de certains ne briserons pas cette belle réalisation, Nous continuerons à nous inspirer de l'exemple de ce grand homme d'état qui devrait inspirer bien des élus actuels !

Certains à longueur de discours veulent faire croire qu'ils détiennent la solution magique à tous les problèmes. Ils savent tout, savent quoi faire sur tout mais au final ne font rien pour leur concitoyens. L'exemple d'Alain Juppé devrait les rendre plus humbles. Encore une fois bon anniversaire à notre tramway.

## ● Collectif Citoyen Cenon en Commun

*Pour que chaque voix compte*

2023 fut une année de mauvais traitements contre les citoyens, contre la République même. Après nous avoir volé deux ans de vie avec l'infâme réforme des retraites, Macron continue de favoriser les plus riches sans aider face à l'inflation pourtant le fait de l'augmentation des marges, des profits et des dividendes.

Pendant ce temps, à l'assemblée nationale, tout par 49.3 : aucun budget de l'Etat n'a été voté en 2023 ! C'est la 5ème République qui permet à une minorité d'imposer ses choix. Il est venu le temps d'un sursaut démocratique et citoyen pour une 6ème République !

Comme cela ne suffisait pas : le trio méphitique Macron-Borne-Darmanin finit l'année en passant une loi dite "immigration" avec les voix de la droite et de l'extrême-droite toujours pour stigmatiser les plus pauvres, avec des relents de racisme et de xénophobie. Comme ceux que l'on a pu entendre contre les révoltes dans les quartiers après la mort du jeune Naël.

Ajouter canicule, sécheresse, réchauffement climatique, la Cop28 par les tenants du pétrole et des pollueurs.

Comment après tout ça souhaiter une meilleure année pour 2024 ?

Par nos mobilisations, nos combats, nos luttes. Pour le partage et la fraternité. Pour vivre en citoyen libre et éclairé.

Pour que chaque voix compte, rejoignez notre collectif et faisons que nos luttes pour l'égalité et la fraternité soient belles !

Fabrice Delaune, LFI, Cenon en Commun

#7

# CARNAVAL

## DES 2 RIVES



AFRO K

**DIMANCHE**  
**3 MARS 24**

[carnavaldesdeuxrives.fr](http://carnavaldesdeuxrives.fr)

